

BULLETIN MUNICIPAL PRIMARETTE

2026



Alpes Isère Tour à Primarette



N°39



SOMMAIRE

MAIRIE AGENCE POSTALE

Tél : 04.74.84.57.27

mairie.primarette@entre-bievreethrone.fr

www.primarette.fr

Ouverture au public

Agence postale

Lundi au vendredi : 08h30 - 11h00

Samedi 8h00 - 11h00

(Fermeture le 2° samedi du mois)

Accueil Mairie

Lundi au samedi : 08h30 - 11h30

Secrétariat de Mairie (Urbanisme)

Mercredi au vendredi : 08h30 - 11h30

DÉCHÈTERIES

BEAUREPAIRE 04 74 84 67 29

ZI les Fromentaux 38270 Beaurepaire

Lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

dimanche et jours fériés : fermé

VALLÉE DE LA VARÈZE 04 74 29 31 15

Route de la Varèze 38122 Montseveroux

Mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Mercredi de 14h à 18h

Jeudi de 9h à 12h

Vendredi de 14h à 18h

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Lundi, dimanche et jours fériés : fermé



SOMMAIRE

Edito du Maire	p.3
Conseil Municipal des jeunes	p.4
Commémorations	p.5
Comptes Rendus Conseils municipaux	p.6
Etat Civil et Nouveaux habitants	p.8
Commissions	
• Bâtiments et Environnement	p.10
• Budget Communal	p.12
• Scolaire-Périscolaire et Communication	p.14
• Vie associative	p.16
• CCAS	p.19
• Voirie et Urbanisme	p.20
L'enfance et la petite enfance	p.23
La vie à l'école	p.24
Les évènements trimestriels	p.25
Les pages associations	p.29
Calendrier prévisionnel des manifestations	p.40
Page jeux	p.42
Les infos pratiques	
• Elections municipales 2026	p.9
• Environnement : le Débroussaillement	p.11
• Formation BAFA	p.15
• Le Pass' Déchèterie	p.22
• Calendrier de collecte des ordures ménagères	p.43
• Numéros utiles	p.44





Chers concitoyens primarettois,

Au moment d'ouvrir une nouvelle année pour notre commune, je souhaite d'abord vous adresser mes vœux les plus sincères : que 2026 vous apporte santé, sérénité et réussite dans vos projets, qu'ils soient personnels, familiaux ou professionnels.

Nous sommes dans la dernière ligne droite du mandat de 6 ans que vous nous avez confié au printemps 2020 et entrons actuellement en période pré-électorale avant les élections municipales de mars prochain.

Comme le législateur nous l'impose, nous sommes actuellement en période de réserve électorale, il s'agira donc ici de rester factuel sur notre bilan et sur les réalisations concrètes effectuées cette dernière année dans la continuité des travaux et actions engagés depuis plusieurs années.

Durant cette année 2025 écoulée, nous avons participé à la remise en route d'un lieu de vie précieux et attendu sur notre commune avec notre restaurant-bar Marie B. Nous avons entrepris des travaux de voirie et de réfection de chaussée et des canalisations d'eaux pluviales sur la rue du Lavoir et la rue de la Nicolière. Notre centrale photovoltaïque de 36 KWc aura donné sa pleine mesure sur cette année ensoleillée nous assurant l'indépendance énergétique de nos bâtiments communaux. Le projet immobilier « Les Coquelicots » avance et respecte le planning prévisionnel de construction prévu : les premiers locataires seront les bienvenus dès septembre 2026.

Notre dossier MAM, initialement prévu au cours de cette année 2025 pour transformer notre « Salle des Associations » en accueil pour notre petite enfance est retardé par des tracas financiers liés notamment aux subventions et dotations de l'Etat, subventions qui s'avèrent plus complexe que prévues à obtenir dans le contexte budgétaire national constraint. Nous espérons que la prochaine équipe municipale se saisira de ce dossier pour le finaliser.

Au chapitre des animations, nos traditionnels temps forts associatifs ont marqué et jalonné l'animation de notre commune ; en point d'orgue nous citerons la 43e édition du Festival de l'Humour de Vienne qui fait escale et salle comble sur Plissonnier chaque année ; en mai dernier, le départ de la 4e étape de l'Alpes Isère Tour cyclisme sans oublier notre fête de la musique bien ancrée fin juin et nos multiples soirées « Jazz en Bièvre ».

Souhaitant profiter de cette tribune annuelle pour insister auprès de vous tous, chers administrés pour la nécessité d'une vie associative riche, vecteur de lien social pour notre commune ; ce lien social qui reflète un engagement citoyen, qui caractérise la solidarité communale et qui illustre également le dynamisme de notre commune.

Notre commune rurale de 704 habitants, selon le dernier relevé INSEE, peut compter sur l'engagement et le professionnalisme de nos personnels communaux qui s'investissent chaque jour, chacun sur ses prérogatives, pour notre commune.

J'y associe l'équipe enseignante, tous nos bénévoles des structures associatives, notre équipe municipale qui, avec disponibilité et compétences, engagement et énergie, œuvrent pour le bien-vivre ensemble et pour une meilleure qualité de vie et pour la vitalité de notre commune.

Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, je vous souhaite une excellente année 2026

Votre maire Serge MERCIER



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Le second CMJ élu le 18 octobre 2024 a réalisé le 21 février 2025 son premier projet : la formation aux premiers secours pour tous les élèves des classes CP à CM2 de l'école.

Cette formation gratuite, dispensée par la caserne des pompiers de Beaurepaire, a sensibilisé les enfants sur l'alerte aux secours, les gestes à adopter en cas de coupure, brûlure, malaise et massages sur mannequins.



Le second projet consiste à dessiner les places de parking sur la place du village.

Chaque élu doit proposer sur un plan à l'échelle, les places de parking et l'aire de circulation.

Une réunion est prévue pour la restitution des différents plans et le vote du projet retenu, avant sa mise en place. Un projet utile à tous les utilisateurs de la place.



Merci aux élèves de l'école Marcel Jay
pour la réalisation de cette carte

Bonne Année
2026



Retour en images des commémorations de cette année :

COMMÉMORATION DU 19 MARS



Porte drapeau : Frédéric Sembel
FNACA : Alphonse Charreton
Maire de la commune : Serge Mercier

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Porte drapeau, FNACA : Alphonse Charreton
Maire de la commune : Serge Mercier

Yvette Avallet accompagnée de son fils Yann et de son petit fils Rémi présents pour l'hommage à leur ailleul, Prosper Le Nours.

Élus du Conseil Municipal des Jeunes :
 Juliette, Roxanne, Paul, Nolan, Léa et Paul.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Porte drapeau : Frédéric Sembel
FNACA : Alphonse Charreton
Maire de la commune : Serge Mercier
Élus du Conseil Municipal des jeunes



Merci aux enseignants et aux enfants qui sont venus chanter la Marseillaise et lire des textes. Ils étaient accompagnés par Sandrine Chambraud, au chant et Jean-Michel Combalot, Léandre et Thomas à la musique.



**DÉCEMBRE 2024**

Le conseil municipal a voté à l'unanimité l'octroi d'une prime inflation pour l'ensemble du personnel communal.

Le projet d'urbanisation du terrain communal suit son cours avec l'approbation du compromis de vente avec le promoteur EVALLY.

Afin de ne pas perdre la licence IV liée au bar restaurant du centre bourg, le conseil municipal a validé son achat par la commune.

JANVIER 2025

Le conseil municipal a renouvelé la convention avec le CIB (Centre de l'Île du Battoir) afin que les animateurs puissent intervenir dans notre commune.

Un dossier de demande de subvention DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) et DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour la rénovation de la salle d'animation a été validé par le conseil municipal.

MARS 2025

Les membres du conseil municipal ont approuvé à l'unanimité le CFU (Compte Financier Unique) 2024 ainsi que les virements de 119 450,08€ à la section d'investissement et 165 294,85€ à la section de fonctionnement.

Les membres du conseil municipal ont approuvé à l'unanimité le budget 2025 pour un montant de 772 577,28€ pour la section de fonctionnement et de 644 189,26€ pour la section d'investissement.

Les taux communaux des taxes ont été maintenus à l'identique :

Foncier bâti : 38,61%

Foncier non bâti : 57,96%

Taxe d'habitation : 13,44%

Les subventions aux associations ont été votées (CCAS : 1 500€, ADMR : 600€, AADP : 600€ et FCC : 250€).

Les membres du conseil municipal ont accepté qu'une demande de subvention soit effectuée pour les travaux de voirie de la rue du Lavoir.

Dans le cadre du projet immobilier « Les Coquelicots » une rue traversante doit être créée et se nommera « Rue des Coquelicots ».

AVRIL 2025

Les membres de la société EnRICi (Énergie Renouvelable Ici et Citoyenne) sont venus expliquer leur projet de centrale villageoise. Pour favoriser les énergies renouvelables et de sensibiliser les personnes sur l'urgence de limiter notre consommation électrique, ils recherchent des toits et des financements afin de créer une surface suffisante de panneaux photovoltaïques pour répondre aux besoins des habitants de la commune.

Les membres du conseil municipal ont adopté la proposition de la solution d'une ligne de trésorerie à la place d'un prêt bancaire. Cette ligne répond aux besoins de trésorerie dans l'attente des subventions allouées et de la TVA à récupérer.

Le solde du fonds de concours proposé par EBER a été demandé dans le cadre de la rénovation du parking situé à côté du restaurant Marie B.



MAI 2025

Le conseil municipal a fait le point sur les travaux rue de Lavoir. Le revêtement en enrobé est reporté. En effet, lors d'une demande de subvention, il ne faut pas commencer les travaux en amont. Il faut donc attendre les résultats de la demande.

JUILLET 2025

Suite à l'arrêt progressif du SIV (Syndicat Intercommunal de Voirie) le conseil municipal a choisi un prestataire pour les fossés. L'entreprise PUPAT a été retenue. Il a également été décidé l'achat d'un tracteur ainsi que d'un broyeur d'accotement pour être plus autonome dans l'entretien de notre voirie. Le conseil municipal a accepté, par délibération, l'intervention musicale proposée par le conservatoire 6/4. Il y aura 5h pour la classe de maternelle et 15h pour chacune des classes primaires, soient un total de 30h. Le taux horaire est de 68 €/h.

SEPTEMBRE 2025

Le conseil municipal a voté la dissolution du SIV (Syndicat Intercommunal de Voirie) à compter du 31 décembre 2025.

OCTOBRE 2025

Alice Moreno est venue présenter sa nouvelle activité de conseillère d'orientation. Le conseil municipal a refusé la demande de versement partiel de la taxe de foncier bâtie concernant l'entreprise Integris au profit de EBER.

NOVEMBRE 2025

Le conseil municipal a validé la proposition du PLUI. L'ébauche du PLUI est disponible que le site EBER ou en consultation à la mairie. Un avenant au contrat de location de la salle Plissonnier a été ajouté afin de rendre impossible l'utilisation de cette salle dans un but lucratif (sauf pour les associations locales). Un CET (Compte Épargne Temps) sans monétisation va être mis en place afin que permettre au personnel communal d'épargner les jours de congé non pris.

DÉCEMBRE 2025

Les membres du conseil municipal ont validé des décisions modificatives du budget afin de le mettre en conformité avec les dépenses réelles. Concernant le projet « Les Coquelicots » il y avait 8 maisons pour l'accession à la propriété. La commercialisation semble difficile, il y aura donc 5 maisons en accession et 3 maisons prévues pour la location.

Retrouvez l'intégralité des *comptes-rendus des Conseils Municipaux* sur le site internet de la commune.

www.primarette.fr

Bienvenue à Primarette

Primarette est une commune rurale à portée des grandes métropoles, 1h de Lyon, Saint Etienne, Valence et Grenoble. Elle est située dans la partie ouest de la plaine de Bièvre-Valloire, vaste couloir fluvio-glaçaire façonné par le recul des glaciers du Rhône et de l'Isère, sur le canton de Beaurepaire. C'est la plus vaste des communes du canton avec ses 22 km². Sa situation en hauteur lui octroie un joli point de vue sur les massifs de Chartreuse et du Vercors ainsi que sur le mont Pilat, la Drôme et les contreforts de l'Ardèche.

FÉLICITATIONS AUX PARENTS

- **Emma AMY ANNUEL** née le 14/06/2024 à Lyon, fille de Elise AMY et Jérémy ANNUEL
- **Ulysse SALQUE** né le 24/12/2024 à Lyon, fils de Corélie SALQUE et Thibault LOUIS
- **Lewis GEROLI** né le 22/03/2025 à Vienne, fils de Maeva COLLARD et Jérémy GEROLI
- **Zoé CRUCK** née le 13/05/2025 à Vienne, fille de Héloïse FRANCOIS et Malcom CRUCK
- **Maggie VANAUDENHOVE** née le 13/05/2025 à Vienne, fille de Auréla MERTZ et Romain VANAUDENHOVE
- **Margaux LAGUIN** née le 25/08/2025 à Primarette, fille de Marie OGEZ et Jérôme LAGUIN
- **Robin ALLEC** né le 26/08/2025 à Bron, fils de Delphine LADRET et Julien ALLEC
- **Alyna URDAS** née le 12/12/2025 à Vienne, fille de Cindy TESTEVUIDE et Cristian URDAS

TOUTES NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES

- Madame **Denise DESGRANGES** née **BARDIN** le 19/02/1926, est décédée le 12/08/2024.
- Madame **Jeanne ROSTAING** née le 17/10/1928, est décédée le 09/01/2025 à Vienne.
- Madame **Fernande MARGUET** née **PEYRON** né le 04/07/1930, demeurant 1330 route de Vienne est décédée le 11/01/2025 à Beaurepaire.
- Madame **Pascale VAURS** née **SERPOLLIER** le 11/03/1968, demeurant 760 montée de l'Ancienne Ecole est décédée le 18/01/2025 à son domicile.
- Madame **Raymonde COCHE** née **COTTE** née le 19/01/1923, est décédée le 05/02/2025 à Hauterives.
- Monsieur **Maurice MOUCHETANT-ROSTAING** né le 04/08/1931, est décédé le 12/02/2025 à Beaurepaire.
- Madame **Marcelle DURIEUX** née **GAUTHERON** le 10/07/1926, est décédée le 06/04/2025 à Beaurepaire.
- Madame **Marcelle PERO** née **AVALLET** le 19/09/1930, est décédée le 26/04/2025 à Beaurepaire.
- Madame **Savina ORIOL** née **GASBARRO** le 28/09/1931, est décédée le 19/05/2025 à Vienne.
- Madame **Elisabeth MAUROUX** le 11/09/1952, est décédée le 18/10/2025 à Istres.

FÉLICITATIONS AUX JEUNES MARIÉS

- **Christelle GOUBET** et **Sébastien PERROT** domiciliés 375 impasse de Combe Quartier se sont dit oui le 13/09/2025
- **Julie PILLEZ** et **Julien DEMUTH** domiciliés 515B route des Coches se sont dit oui le 13/09/2025

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Julie PIVET 1660, Route de Vienne.

Julien MAUDET et Eva GUILLERMOND 10, rue de l'Eglise.

Hugo TOMAS BOYER 450, route de Sablons.

Philippe et Carine THENOT 400 A, route du Louvier

Sylvain BUCLON et Angélique PIATON 1300, route de Champier.

Mickael SOUCHET et Maeva PARIGI 630, route de Sablons.

Guillaume et Jennifer TRIOUX 30, chemin de la Goyardiére.



Cette liste n'est pas exhaustive. Pour toutes personnes absentes de la liste, n'hésitez pas à communiquer vos coordonnées à la mairie ou par mail : mairie.primarette@entre-bievretrhone.fr



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES
ÉLECTORALES

ELECTIONS MUNICIPALES



15 et 22 mars

2026

**POUR VOTER,
JE M'INSCRIS !**



VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR

ÊTES VOUS INSCRIT(E)
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES ?

POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- PAR INTERNET JUSQU'AU 4 FÉVRIER
- EN MAIRIE JUSQU'AU 6 FÉVRIER
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669*02)

OU FLASHEZ
CE QR CODE



**ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2026**

MODE DE SCRUTIN



Vie publique

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?



Liste composée d'un seuil minimum de candidats
(en fonction de la taille de la commune)

Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)

Alternance stricte femme/homme ou inversement

Exemple : pour une commune de 400 habitants
→ élection de 11 conseillers municipaux

2 listes A et B



La liste A
a la majorité absolue >
elle obtient la majorité des
sièges (prime majoritaire),
soit 6 sièges.



Les 5 sièges restants
sont répartis à la représentation
proportionnelle à la plus forte
moyenne entre la
liste A et la liste B
(si elle a obtenu plus de 5%
des suffrages exprimés).

Mêmes règles
de répartition
que pour le 1^{er} tour :
prime majoritaire pour la
liste arrivée en tête,
représentation proportionnelle.

Pour se maintenir au 2nd tour,
les listes doivent avoir obtenu
plus de 10% des suffrages
exprimés au 1^{er} tour.

Les listes qui ont obtenu plus
de 5% peuvent fusionner.





SÉBASTIEN CICARELLA ADJOINT BÂTIMENTS ET ENVIRONNEMENT

COMMISSION BÂTIMENTS

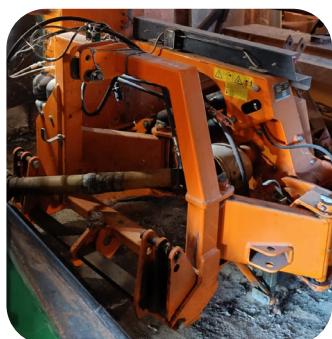
Membres de la commission : Serge Mercier, Patricia Favre-Petit-Mermet, Elisabeth Guerrero, Régis Humbert et Julien Romatif.

Bilan de l'année 2025

Acquisition d'un tracteur

La commune a fait l'achat d'un tracteur ainsi que d'un broyeur afin de ne plus dépendre des prestataires pour le fauchage de notre voirie.

Ce tracteur permettra également à Yannick Berne (notre employé communal) de gagner de temps sur de nombreuses tâches.



Mise en place défibrillateur

Nous vous rappelons qu'un défibrillateur est installé à côté de la porte d'entrée de la salle Plissonnier.

Un autre défibrillateur a été rajouté récemment dans les locaux du stade de foot.

Ces défibrillateurs sont accessibles en cas de besoin. Si vous observer une détérioration n'hésitez pas à en faire part à la mairie.



Travaux du réseau d'évacuation des eaux pluviales

Le réseau d'évacuation des eaux pluviales n'est plus adapté à la réalité du terrain.

La première phase des travaux consistait à refaire la partie concernant les rues du Lavoir et de Nicolière ainsi qu'assurer une évacuation pour le nouveau lotissement « Les Coquelicots ».

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise GMTP.

EBER a profité de l'ouverture de la rue pour réaliser des travaux concernant le réseau d'eau potable.

Les travaux concernant l'enrobé de la route ont été longs à se mettre en place, car nous avons profité d'une opportunité de subvention. Les travaux ne peuvent démarrer avant l'accord définitif de l'attribution de la subvention. Accord qui est arrivé tardivement.



LE DÉBROUSSAILLEMENT OBLIGATOIRE POUR PROTÉGER VOS VIES ET LA NATURE

C'EST UNE NÉCESSITÉ POUR TOUS



Pour protéger sa **famille**, sa **maison**, son **terrain** et **les autres**.



Pour **limiter la propagation** du feu et **diminuer son intensité**.

Pour **protéger la forêt** et **faciliter** le travail et **l'accès des pompiers**.

OBLIGATOIRE



La loi **oblige tout propriétaire** situé en **zone urbaine** et **non urbaine** à **débroussailler**.

Arrêt préfectoral de l'Isère 2013.02.0015



Tous les détails sur le "**GUIDE du débroussaillement réglementaire**" sur le site isere.gouv.fr

Pour toute information supplémentaire contactez la Police Municipale

Tout contrevenant s'expose à une amende de 135€.

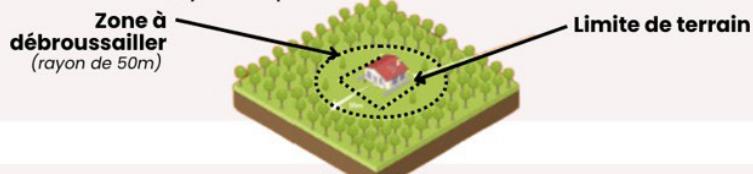
Suite à une mise en demeure restée sans effet, il s'expose à une amende de **30€/m²** non débroussaillé.

OÙ DÉBROUSSAILLER ?



ZONE NON URBaine

Débroussaillement dans un rayon de **50m** autour de toute construction, y compris au-delà de la **limite de son terrain**.



ZONE URBaine

Débroussaillement sur l'ensemble de la **parcelle**, quelle que soit sa superficie et **même dépourvue de construction**.

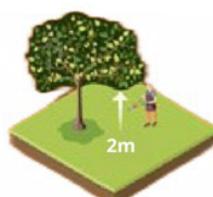
COMMENT DÉBROUSSAILLER ?



Eliminer tous les bois morts, les broussailles et les herbes sèches



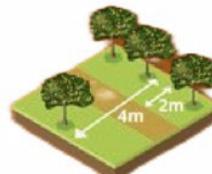
Couper toute branche à moins de 2m des constructions et des toitures



Élaguer les branches et les arbustes jusqu'à une hauteur minimum de 2m et de 3,5m pour les voies d'accès



Espacer les houppiers des arbres de 3m les uns des autres



Dégager un gabarit de passage de 4m minimum sur voies d'accès avec 2m de glacis



JE NE BRÛLE PAS MES DÉCHETS VERTS !



Compostage



Broyage/paillage



Déchèterie





PATRICIA FAVRE-PETIT-MERMET
ADJOINTE AUX FINANCES

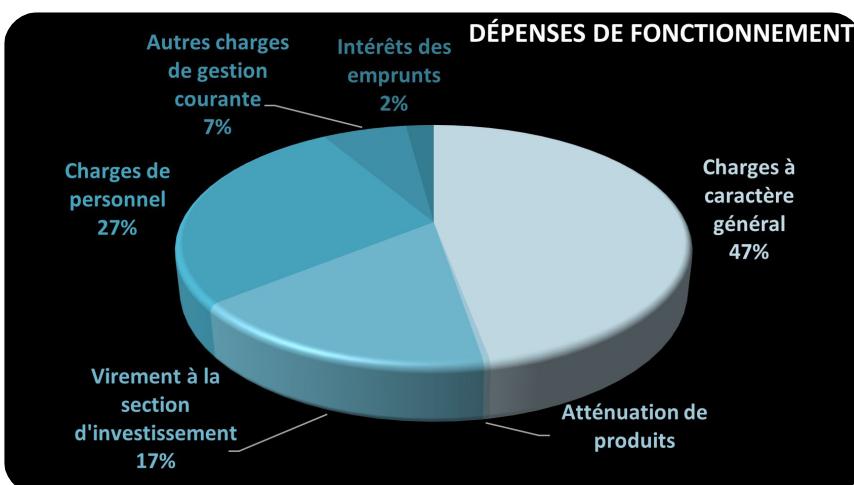
COMMISSION FINANCES

Membres de la commission : Serge Mercier, Marcel Gas, Régis Humbert, Jean-Pierre Rostaing et Sébastien Cicorella.



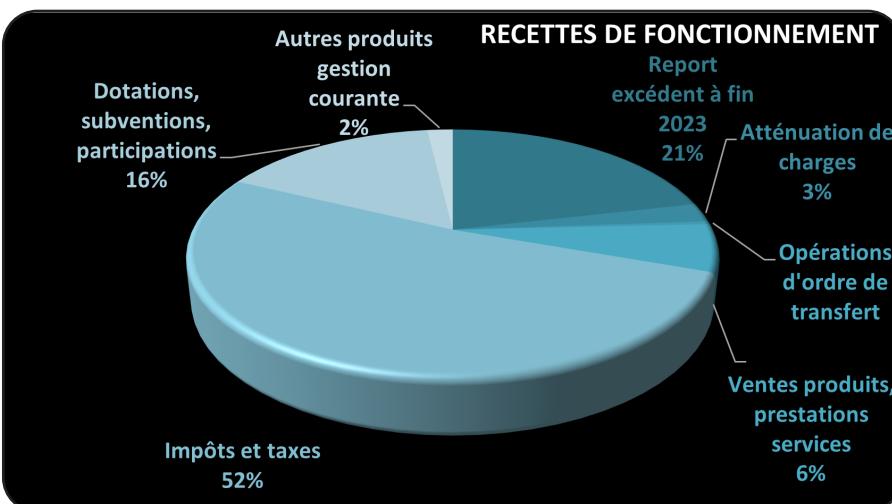
SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	RECETTES
Charges à caractère général	Report excédent à fin 2023
Atténuation de produits	Atténuation de charges
Virement à la section d'investissement	Opérations d'ordre de transfert
Charges de personnel	Ventes produits, prestations services
Autres charges de gestion courante	Impôts et taxes
Intérêts des emprunts	Dotations, subventions, participations
Charges exceptionnelles	Autres produits gestion courante
Total de l'exercice	Total de l'exercice



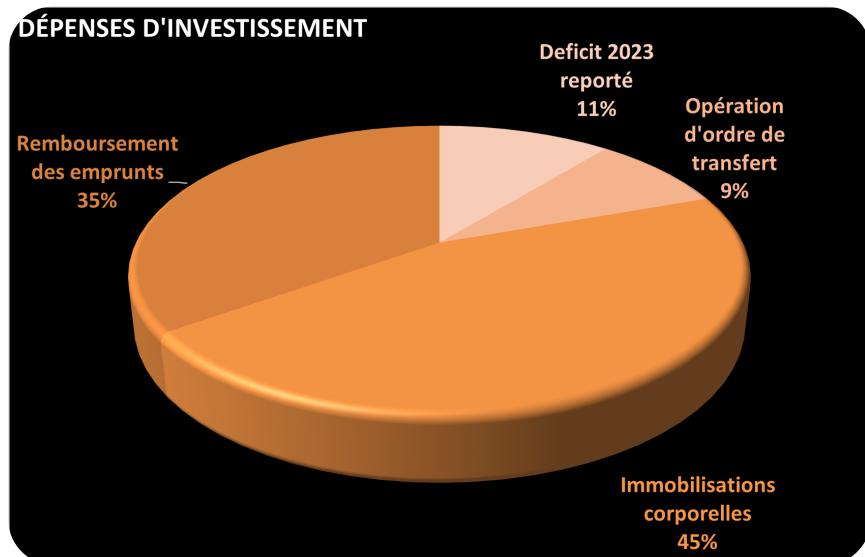
HYPOTHÈSES 2025 POUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Concernant le budget 2025, nous tenons compte des baisses continues des dotations ainsi que de l'inflation.



SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Deficit 2023 reporté	70 042	Opérations d'ordre de transfert	52 718
Opération d'ordre de transfert	55 718	Virement de la section fonctionnement	129 606
Immobilisations corporelles	293 848	Dotations, fonds divers et réserves	160 450
Remboursement des emprunts	224 581	Emprunt	200 000
Immobilisations en cours		Subventions d'investissement	101 415
Total de l'exercice	644 189	Total de l'exercice	644 189

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



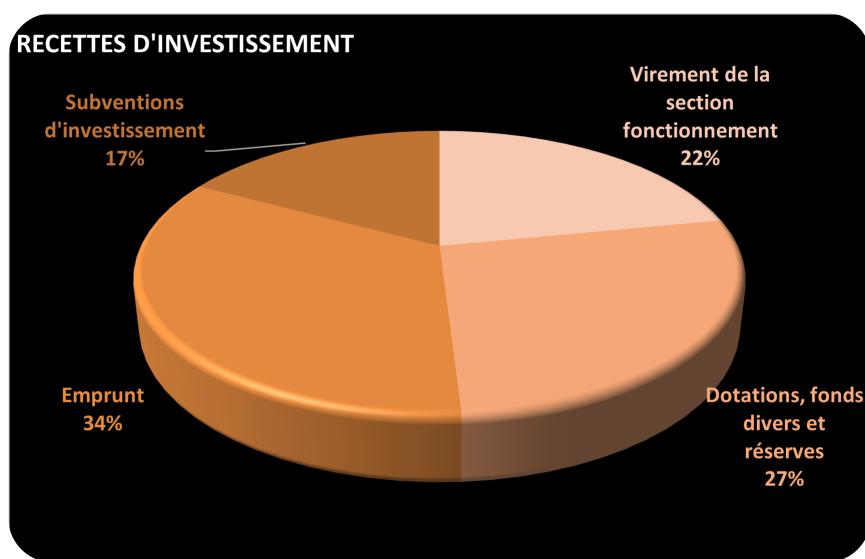
HYPOTHESES 2025 POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Pour le budget 2025, nous avons opté pour la réalisation d'une partie du réseau d'évacuation des eaux pluviales.

De plus, nous avons souhaité commencer un programme de rénovation de la voirie.

Nous avons également prévu une remise en état du parking près du restaurant Marie B.

RECETTES D'INVESTISSEMENT



TAUX COMMUNAUX DES TAXES POUR 2025

Taxes	2023	2024	2025	Bases 2025	Recettes 2025
Taxe d'habitation		13,44%	13,44%	50 800	6 828
Foncier Bâti	38,61%	38,61%	38,61%	792 100	305 830
Foncier Non Bâti	57,96%	57,96%	57,96%	84 100	48 744



FLORENCE MONIN

ADJOINTE AFFAIRES SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRES ET COMMUNICATION

COMMISSION ÉCOLE

Membres de la commission : **Serge Mercier, Patricia Favre-Petit-Mermet, Jean-Pierre Rostaing et Elisabeth Guerrero.**

Partenariat avec l'Intercommunalité

L'intercommunalité, Entre-Bièvre-et-Rhône a mis en place depuis quelques années le PRE.

Le Programme de Réussite Éducative est un dispositif de proximité et de prévention accessible à tous les enfants de 2 à 16 ans habitant le territoire. Il accompagne tout parent qui s'interroge sur la réussite éducative de son enfant.

Les référents de ce programme proposent également un soutien aux communes par le biais d'échange, d'observation et le prêt de matériel.

Un accompagnement des agents communaux est prévu en ce début d'année à travers la mise en place d'outils pédagogiques :

- Aide à la gestion du bruit
- Pictogramme pour imager les règles
- Amélioration des assises
- Etude de la mise en place de vaisselle "silencieuse"...



Personnel du restaurant scolaire



Les contrats d'Anaïs et de Caroline ont pris fin le 31 décembre 2025. Elles ne continueront pas cette année, chacune pour des raisons différentes (problème de santé et évolution professionnelle).

Vos enfants seront donc accueillis et servis par une nouvelle équipe : Marjorie, qu'ils connaissent déjà car elle assure depuis plusieurs semaines le remplacement d'Anaïs et Bruno nouvellement recruté.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans l'équipe municipale.

Vos enfants vous en parleront sûrement mieux que nous !



COMMISSION COMMUNICATION

Membres de la commission : **Serge Mercier, Patricia Favre-Petit-Mermet, Jean-Pierre Rostaing, Elisabeth Guerrero et Régis Humbert.**

Pour être tenu informé régulièrement pensez à télécharger l'application PanneauPocket.... elle est gratuite ! L'onglet "Agenda" vous permet de voir ce qui se passe autour de chez vous.

Vous pouvez également utiliser l'onglet "Contact" sur le site primarette.fr pour nous faire remonter vos suggestions.



Suivez l'actualité et les alertes de Primarette avec l'application gratuite PanneauPocket ou sur ordinateur app.panneaupocket.fr

Disponible gratuitement sur





FORMEZ-VOUS AVEC LE

BAFA EBER 2026



Les conditions pour candidater



2 sessions de formation générale + Premiers Secours Citoyen

■ Février (internat)

Du 14 au 22 février

MFR Saint-Barthélémy
70 Route de Marcollin
38270 Saint-Barthélémy

Prix : 545 (BAFA/internat) + 45 (PSC) = 590 €

OU

■ Octobre (externat)

Du 24 oct. au 1^{er} nov.

École Glay
1 chemin de la Fontaine
38370 Saint-Clair-du-Rhône

Prix : 400 (BAFA) + 45 (PSC) = 445 €

1 session Nouveau d'approfondissement

■ Avril (externat)

Du 13 au 18 avril

École du Parc
Impasse du Jumelage
38370 Saint-Clair-du-Rhône

Prix : 310 €

Le BAFA, c'est quoi ?

Le Brevet d'aptitude aux Fonctions d'Animateur est une formation permettant d'animer et d'encadrer des enfants et des adolescents au sein des accueils de loisirs ou des colonies, sur le temps périscolaire ou les vacances. Il offre la possibilité de travailler dans le domaine de l'animation et pour certains de faire un premier pas dans le monde du travail.

À savoir : cette formation se compose de 3 étapes (la formation générale, le stage pratique et la session d'approfondissement). Attention, le BAFA n'est pas un diplôme professionnel.

Premiers Secours Citoyen, c'est quoi ?

La formation de Premiers Secours Citoyen (PSC) prépare aux gestes de premiers secours.

Elle permet de réagir face à des situations de la vie quotidienne comme les malaises, les traumatismes, la perte de connaissance...

À savoir : il est possible de s'inscrire uniquement à la session de formation au PSC. Ce diplôme est valable à vie mais il est conseillé de le recycler tous les trois ans.

1 remise à niveau des compétences requises

Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes vous soutient dans votre démarche

Le financement

La Communauté de communes subventionne une partie du coût de la formation pour tous les habitants.

(formation générale et approfondissement)

À savoir : la totalité de la formation (BAFA+PSC) coûte en moyenne entre 800 et 1 000 € sans aide.

30 heures de bénévolat

Une contribution citoyenne est obligatoire pour obtenir le financement de la formation au BAFA. Ces heures seront à réaliser dans l'association de votre choix. L'occasion pour vous d'œuvrer pour le territoire et de partager une expérience humaine enrichissante !

Les autres aides possibles

Le Pass'Région peut vous aider à financer la formation PSC. Plus d'infos sur auvergnerhonealpes.fr

La CAF peut vous aider à hauteur de 200 €, sans condition de ressources. Cette aide est versée à la fin du parcours. Plus d'infos sur caf.fr

La CAF de l'Isère peut vous aider à hauteur de 400 € maximum sous conditions de ressources et dans la limite du coût total de la formation et des autres aides déduites (EBER, comité d'entreprise...). Plus d'infos sur caf.fr

Le COS 38 peut vous aider à hauteur de 110 € par an. Plus d'infos sur cos38.com

Accéder à la session d'approfondissement ?

Pour accéder à la session d'approfondissement vous devrez joindre les documents suivants :

- justificatif CAF (- 3 mois)
- justificatif de validation du stage pratique (téléchargeable sur votre espace BAFA)
- justificatif des 30h de bénévolat effectuées
- informations de la session d'approfondissement : dates, lieu, organisme, thématique, coût, régime (internat/externat)

Retirer et déposer le dossier de candidature

Retirer votre dossier en ligne

rendez-vous sur entre-bievretrhone.fr > Services et Démarches > Enfance et Jeunesse

Déposer votre dossier en ligne

rendez-vous sur entre-bievretrhone.fr > Services et Démarches > Enfance et Jeunesse

Si vous n'avez pas la possibilité de déposer votre dossier en ligne, vous pouvez le déposer à la Communauté de communes (Siège ou Pôle de proximité) ou au Point Info Jeunes à Beaurepaire.

Renseignements

Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes

Service Jeunesse

siège : 9 rue du 19 mars 1962
38556 Saint-Maurice-l'Exil
pôle de proximité : 24 avenue des Terreaux
38270 Beaurepaire

06 30 62 17 02
pej@entre-bievretrhone.fr

Information Jeunesse (IJ)

410 rue du 5 août 1944

38270 Beaurepaire

04 74 79 07 20

pij.cib@gmail.com

Les Partenaires



entre-bievretrhone.fr

[entrebievretrhone](https://facebook.com/entrebievretrhone)

ÉTAPES





JEAN-PIERRE ROSTAING

ADJOINT VIE ASSOCIATIVE ET CADRE DE VIE

Membres de la commission : Serge Mercier, Patricia Favre-Petit-Mermet, Pierre Fanjat, Régis Humbert, Dominique Gentil, Élisabeth Guerrero et Florence Monin.



Tirage des rois des Fils d'Argent



Vœux de la municipalité



Vente de boudins du FC Collines



Jazz en Bièvre - Amin Al Aiedy



Vente de boudins - ACCA



Assemblée Générale des Fils d'Argent



Repas des Fils d'Argent



Vente de moules frites - FC Collines



Point Presse du Festival d'Humour
AADP



Rencontre des Terroirs
Ripatons et Bartifelles



Vente de langues de boeuf - FC Collines



Concours de meutes - ACCA





Jazz en Bièvre - Gaël Horellou



Festival d'Humour - Hélène Sido



Jazz en Bièvre - G Sallet



Soirée dansante du FC Collines



Ouverture Brasserie Marie.B



Repas des Aînés - CCAS



Bal Folk - Ripatons et Bartifelles



Départ Alpes Isère Tour



Jazz en Bièvre - Jet Whistle



Fête de la Musique - AADP



Spectacle école et Kermesse du Sou des écoles



Cinéma en Plein Air - CIB



Ball Trap - ACCA



Bal du 14 juillet - FC Collines



Pique-nique des Fils d'Argent



Bal et Tournée des Conscrits



Les Classes en 5



Forum des Associations



Matinée Nettoyage



Primarette' Athlon - CIB



Jazz en Bièvre - Paul Lay



Marche Octobre Rose



Soirée Halloween - CCAS



Karaoké du FC Collines



Vente de boudins des Fils d'Argent



Vente de Produits Franc Comtois - Sou des écoles



Jazz en Bièvre - Laurent Coulondre Duo



Après-midi jeux et Soirée théâtre - Ripatons et Bartifelles



Bûche de Noël des Fils d'Argent





RÉGIS HUMBERT DÉLÉGUÉ CCAS

Avec Serge Mercier, Dominique Gentil, Élisabeth Guerrero, Florence Monin, Jean-Pierre Rostaing, Daniel Danzo, Murielle Perez, Alice Moreno, Magali Ponthus et Christine Grenier.



Le CCAS de Primarette Centre Communal d'Action Sociale

Sa mission est d'accompagner, conseiller et répondre aux besoins sociaux de l'ensemble de la population : familles, jeunes, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes en difficulté... Pour soutenir ses actions le CCAS organise différents événements.

Le Repas des Aînés

Le traditionnel repas des anciens organisé par le CCAS, s'est tenu le samedi 17 mai à midi dans la brasserie Marie B, le nouvel établissement de restauration de notre village. Une soixantaine de personnes a profité de ce moment de convivialité qui s'est terminé par la remise de cadeaux à nos doyens Mme Geroli pour les femmes, et M Merges pour les hommes.



Soirée Halloween du vendredi 31 octobre



Comme chaque année désormais, le CCAS a organisé la soirée d'halloween, pour le plus grand plaisir des enfants, ainsi que de leurs parents, qui déguisés en zombies ou autres squelettes, ont fait le tour des maisons du centre bourg pour grappiller quelques bonbons aux villageois apeurés. Gros succès, de nombreuses familles étaient présentes pour ce rendez vous. La soirée s'est terminée par une belle surprise, dans la salle Plissonnier, la projection d'un film d'animation magnifique, dans le thème de cette soirée.

Le Club Lecture

Les portes du Club Lecture sont ouvertes tous les premiers mercredis du mois entre 17h00 et 19h00 dans la salle Joubert au-dessus de la MAM. L'occasion de se retrouver autour d'un goûter littéraire et de prendre le temps d'échanger sur nos lectures mais aussi nos préoccupations, nos passions, nos envies, nos projets... C'est gratuit et ouvert à tous !

Un renouvellement des livres est prévu en début d'année...



L'écrivain isérois Stanislas Latte était l'invité du Club Lecture mercredi 5 novembre. La rencontre a permis à l'auteur d'échanger avec ses lecteurs autour de son dernier roman, paru en avril, "Quand fleurira le souvenir d'une mère". Décrit comme son meilleur livre en termes d'écriture et d'histoire, ce troisième opus raconte le destin de Loredana, une jeune retraitée habitant Roubaix. Elle apprend que sa mère, vivant en Italie, et qu'elle a quittée à l'âge de 14 ans, souhaite la revoir avant de mourir. Loredana doit alors décider si elle est prête à rouvrir les pages de son passé et mettre en péril la vie qu'elle a construite avec son mari, qui ignore tout de son histoire.

Lors de la rencontre, l'auteur a souligné qu'il souhaitait mettre en lumière le travail des ouvrières dans les manufactures de textile, avec une intrigue se déroulant dans le nord de la France (principalement Roubaix, avec une immersion dans la piscine art déco en 1960), le sud de l'Italie, dans les Pouilles, et enfin en Chartreuse. Concernant la Chartreuse, Stanislas Latte a évoqué les pensionnats pour jeunes ouvrières, en s'inspirant notamment de l'histoire de celui qui existait à Boussieu pour les ouvrières de la soie, transposant cette réalité dans un village anonyme de son roman. Un nouveau livre est déjà en préparation pour octobre, plus volumineux que les précédents. L'auteur a juste révélé qu'il s'agirait d'une romance qui intégrera « la petite histoire dans la grande ».

L'échange avec les membres du Club a été très positif, l'auteur ayant reçu de très bons retours sur son dernier livre.





JEAN-DANIEL POURCHERE
DÉLÉGUÉ VOIRIE

Travaux voirie 2025



Travaux de Voirie

Cette année, plusieurs travaux ont été réalisés afin de réparer les dégâts causés par les fortes pluies et d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales sur l'ensemble de la commune.



Travaux hydrauliques

Interventions pour prévenir les inondations et protéger la chaussée :

- **Impasse de la Révoie** : traversée de buses et curage de fossés.
- **Chemin de la Garenne** : curage des fossés.
- **Chemin de la Perrière** : pose et traversée de buses.
- **Chemin Poncin** : nouvelle traversée de buses.



Centre-bourg – Route de la Mairie

Les caniveaux et l'enrobé ont été entièrement rénovés.

- Décaissement de la chaussée par **Marchand**
- Travaux réalisés par **Marchand** (caniveaux, remblais)
- Enrobé réalisé par **Eiffage**
- Chantier financé par **EBER**

Les travaux sont désormais achevés.



Route des Coches & Chemin de la Martinière

Les pluies ont déraciné plusieurs arbres, entraînant l'arrachage de lignes haute tension et des coupures d'électricité, de téléphone et de fibre.



Merci à la réactivité de : **Max Marguet, Jean-Christophe Lantheaume et Julien Romatif**.
Leur aide, combinée à l'intervention rapide d'**EDF**, a permis une sécurisation rapide du secteur.



Episode pluvieux du 16 novembre – D51

Les fossés bouchés ont provoqué débordements et projection de gravillons sur la chaussée. Une intervention a permis de rétablir la sécurité.



Elagage & Goudronnage

Après une interruption liée au syndicat de voirie, les **travaux de goudronnage** ont été effectués par l'entreprise **GMTP**.

L'élagage sur la commune débutera début janvier et sera réalisé par l'entreprise **Pupat**.



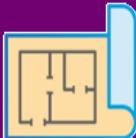
Un réseau routier entretenu

La commune reste engagée pour maintenir des routes **sûres, fonctionnelles et bien entretenues** dans la limite de son budget.

Merci à tous les habitants pour leur compréhension durant ces interventions.



PERMIS DE CONSTRUIRE



- MUNSCH Héloïse, changement de destination, 3720 chemin de la Martinière.
- CARCEL Delphine et VERLHIAC Judicaël, transformation d'une dépendance en habitation, 15A rue du Lavoir.
- FRANCOZ Michèle, extension d'une maison individuelle, création d'une annexe et panneaux photovoltaïques, 3620 chemin de la Martinière.
- GRIMARD Christophe, stabulation pour chevaux, 530 chemin de Galine.

DÉCLARATION PRÉALABLE



- DALLARD Renaud, panneaux photovoltaïques, 40 rue de la Nicolière.
- CUCCA Thomas, panneaux photovoltaïques, 95 rue du Lavoir.
- BOYER Hugo, panneaux photovoltaïques, 450 route de Sablons.
- MARTIN Marie-Joseph, recul du portail, 630 route de Sablons.
- BAERT François, véranda, 380 route du Louvier.
- BELLON Valérie, remplacement d'un portail, 3100 route de Vienne.
- BOUILLER Sébastien, transformation d'une fenêtre, 90 chemin de la Perrière.
- VAUFREYDAZ Yann, panneaux photovoltaïques, 720 route du Louvier.
- CARRION Marcel, création d'une ouverture, 185 montée de l'Ancienne Ecole.
- ROBERT Frédéric, réfection de la toiture, 90 rue Chatelière.
- PIVET Julie, clôture, 1660 route de Vienne.
- CUCCA Thomas, modification du calepinage, 95 rue du Lavoir.
- THOMAS BOYER Hugo, piscine, 450 route de Sablons.
- MICHEL Laurent, panneaux photovoltaïques, 685 impasse de la Revole.
- POURCHERE Jean-Daniel, panneaux photovoltaïques, 680 route de Sablons.
- VERPRAET Philippe, isolation par l'extérieur, 440 route de Vienne.
- TOMAS-BOYER Hugo, travaux sur construction existante, carport et déplacement de l'accès, clôture, 450 route de Sablons.
- MONNERY Jean-Marc, rehaussement d'un mur de clôture, 285 montée de l'Ancienne École.
- MAUDET Julien et GUILLEMONT Eva : transformation de fenêtre en baies vitrées, 10 rue de l'Église.
- PIVET Julie, clôture, 1660 route de Vienne.
- TINOCO Jean, isolation thermique et changement de volets, 250 route de Vienne.
- Garage des Prairies, pose de panneaux photovoltaïques, 165 route de Vienne.
- METAY Cédric, remplacement d'une fenêtre coulissante et création d'un balcon, 450 montée de l'Ancienne École.
- MARECHAL Jean-Jacques, Panneaux photovoltaïques, 885 chemin de la Garenne.
- GONZALEZ Guy, Isolation par l'extérieur et volet roulant, 805 chemin de Galine.
- JOUD Nicolas, panneaux photovoltaïques, 45 montée de l'Ancienne Ecole.
- BUCLON Sylvain, panneaux photovoltaïques, 1 300 route de Champier.



À partir du 5 janvier 2026, demandez

votre

Pass' DÉCHÈTERIE

Pour accéder en déchèterie, vous devez présenter un QR code sur votre téléphone ou sur une carte.
DEMANDEZ-LE GRATUITEMENT !



POLE DE PROXIMITÉ
24 avenue des Terreaux - 38270 Beaurepaire
04 74 84 67 29 • ri@entre-bievretrhone.fr



CONTACT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE
9 rue du 19 Mars 1962 - 38550 Saint-Maurice-l'Exil
04 74 29 31 00 • ambassadeur@entre-bievretrhone.fr

Pass' DÉCHÈTERIE

DÉTAIL DES COMMUNES ET DE LEURS DÉCHÈTERIES DE RATTACHEMENT

● VOUS HABITEZ : Agnin, Anjou, Assieu, Auberives-sur-Varèze, Bougé-Chambalud, Chanas, Cheyssieu, Clonas-sur-Varèze, La Chapelle-de-Surieu, Le Péage-de-Roussillon, Les Roches-de-Condrieu, Roussillon, Sablons, Saint-Alban-du-Rhône, Saint-Clair-du-Rhône, Saint-Maurice-l'Exil, Saint-Prim, Saint-Romain-de-Surieu, Salaise-sur-Sanne, Sonnay, Vernioz, Ville-sous-Anjou

● VOUS POUVEZ ACCÉDER AUX DÉCHÈTERIES SUIVANTES :
Anjou, Ville-sous-Anjou, Saint-Clair-du-Rhône, Sablons et Salaise-sur-Sanne.

● VOUS HABITEZ : Beaurepaire, Bellegarde-Poussieu, Chalon, Cour-et-Buis, Jarcieu, Moisieu-sur-Dolom, Montereau-Milieu, Monteveroux, Pact, Pisseu, Pommier-de-Beaurepaire, Primarette, Revel-Tourdan, Saint-Barthélémy, Saint-Julien-de-l'Herms

● VOUS POUVEZ ACCÉDER AUX DÉCHÈTERIES SUIVANTES :
Beaurepaire et Monteveroux.

Pour plus d'informations sur le fonctionnement des déchèteries d'Entre Bièvre et Rhône : jours et horaires d'ouverture, déchets acceptés ou interdits, véhicules autorisés...

CONSULTEZ LE RÈGLEMENT DES
DÉCHÈTERIES SUR LE SITE INTERNET



POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône
9 rue du 19 Mars 1962 - 38550 Saint-Maurice-l'Exil
04 74 29 31 00 • ambassadeur@entre-bievretrhone.fr
- Pôle de proximité
24 avenue des Terreaux - 38270 Beaurepaire
04 74 84 67 29 • ri@entre-bievretrhone.fr



À QUELLE FRÉQUENCE VAIS-JE POUVOIR ME RENDRE EN DÉCHÈTERIE ?

Le Pass'Déchèterie donne droit à **52 passages au maximum par an par foyer** pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre. Il est désormais possible de venir plusieurs fois au cours d'une même journée (sous réserve de la capacité d'accueil de la déchèterie).

Au-delà des 52 passages, l'accès en déchèterie publique ne sera plus possible jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. Il conviendra alors de faire appel à des services autres. Le décompte du nombre de passages sera consultable sur le compte usager ou par téléphone.

QUAND FAIRE MA DEMANDE ?

Vous pouvez demander votre Pass'Déchèterie **à partir du 5 janvier 2026**. L'ancien système (justificatif de domicile ou ancien badge) sera encore valable pendant une période de transition de 3 mois, soit **jusqu'au 31 mars 2026**. Après cette date, seul le Pass'Déchèterie donnera accès aux déchèteries.

À QUELLES DÉCHÈTERIES D'ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE MON PASS'DÉCHÈTERIE ME DONNE-T-IL ACCÈS ?

COMME AUPARAVANT, VOUS AVEZ ACCÈS :

- aux déchèteries de Monteveroux et Beaurepaire si vous habitez l'une des 15 communes de l'est d'Entre Bièvre et Rhône.
- aux déchèteries d'Anjou, Sablons, Saint-Clair-du-Rhône, Salaise-sur-Sanne et Ville-sous-Anjou si vous habitez l'une des 22 communes de l'ouest du territoire.

Pour plus d'informations sur ce sujet, voir au dos de ce document.

RAPPEL : LES DÉPÔTS SAUVAGES SONT INTERDITS !

Il est interdit de se débarrasser de ses déchets sur un trottoir ou dans la nature. Ceci est un acte incivique, dangereux et source de pollution qui est puni par la loi.

La sanction encourue va jusqu'à 1 500 € d'amende avec la confiscation du véhicule ayant servi au transport des déchets (articles R632-1, R635-8, R644-2 et R610-5 du Code Pénal).



LA MAM DES PRIMALOUPS

En images, le petit quotidien des enfants accueillis par Audrey Ruffo et Isabelle Lebon :

Des ateliers, des sorties et des aménagements pensé pour que votre enfant découvre et explore son environnement !



ATELIER DE NOËL

Un rendez-vous créatif a été proposé aux enfants de l'école sur la thématique de Noël le mercredi 17 décembre à la salle Joubert. Voici quelques images de leurs créations !



ACTIVITÉ MUSIQUE

Avec les élèves de l'école maternelle



Avec les élèves de l'école primaire

Cette année, les 3 classes de l'école bénéficient de cours de musique animés par Hugo Petijean

Chaque lundi, pendant une heure, les élèves participent à des activités variées : chant, découverte d'instruments, écoute musicale et petits jeux rythmiques.

Au total, 15 séances sont prévues sur l'année scolaire.



Ces séances aboutiront à la préparation d'un petit spectacle que les enfants présenteront en fin de parcours, afin de partager le travail réalisé et les apprentissages musicaux découverts tout au long de l'année.

INTERVENTIONS DU CENTRE SOCIAL DE L'ILE DU BATTOIR

Les classes de CP-CE1-CE2 et de CM ont participé le 25 novembre à des ateliers d'une heure consacrés au développement des compétences psychosociales.

La thématique de cette séance était : « Connaissance de soi et des autres ».

L'atelier était animé par le Centre socio-culturel de Beaurepaire.

Au cours de la séance, les élèves ont été amenés à réfléchir à leurs goûts, leurs qualités, leurs émotions, mais aussi à mieux comprendre ceux des autres. À travers des activités simples et ludiques, ils ont pu identifier ce qui les rend uniques tout en découvrant la richesse et la diversité du groupe classe.

Cet espace d'échange a permis de renforcer la confiance en soi, l'empathie et la coopération, contribuant ainsi à un climat de classe positif et bienveillant.



JOURNÉE NON AU HARCÈLEMENT

Le jeudi 6 novembre : journée nationale Non au Harcèlement.

Pour l'occasion nous avions proposé aux élèves d'élémentaire de porter un vêtement vert pour montrer son engagement pour la lutte contre le harcèlement ou bleu pour mettre en avant cette couleur associée à l'apaisement, la stabilité et la confiance.



DÉFI CLASS'ENERGIE

Les interventions en CM sur l'énergie ont commencé.

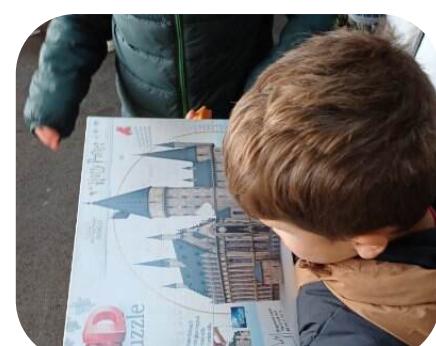
La classe a été retenue pour le projet Défi class'Energie en lien avec l'AGEDEN. Les élèves ont abordé les sources d'énergie, leur utilisation, l'effet de serre...

**PARTICIPATION AU TÉLÉTHON**

vendredi 12 décembre, l'école de Primarette a procédé à la remise des fonds récoltés dans le cadre du Téléthon.

La somme de 307 € a été collectée à l'occasion de l'opération intitulée "La Ronde des pas", une initiative nationale portée par l'AFM-Téléthon.

Les fonds ont été remis aux représentants de l'AFM-Téléthon, en présence du maire. Cette initiative a permis de démontrer l'implication des écoliers et de l'équipe éducative en faveur de cette cause nationale.

**GOÛTER, OUVERTURE DES CADEAUX ET VISITE DU PÈRE NOËL**

JAZZ EN BIÈVRE

Paul Lay Trio

140 spectateurs étaient présents le vendredi 10 octobre pour la première soirée de la saison de Jazz en Bièvre à Primarette.

Paul Lay a ébloui le public de sa légèreté et de sa virtuosité. Entouré de ses fidèles complices Clemens van der Feen (contrebasse) et Donald Kontomanou (batterie). Pianiste au jeu raffiné, virtuose et inventif, Paul Lay traverse avec élégance les frontières entre musique classique et jazz.



Le trio a revisité des pièces de Georges Gershwin et notamment son fameux Rhapsody in blue. Interprété également des compositions personnelles issues de son dernier album, Odyssée.

Paul Lay s'impose aujourd'hui comme l'une des voix les plus singulières et créatives du piano jazz en Europe. Artiste instrumental de l'année aux Victoires du jazz en 2020, Paul Lay est également le lauréat de nombreux prix prestigieux : prix de soliste du concours de la Défense, prix du concours de piano-jazz de Moscou, prix du concours Martial Solal, prix du concours de Montreux et prix Django-Reinhardt de l'Académie du jazz.

Laurent Coulondre Duo

Vendredi 5 décembre, Jazz en Bièvre a reçu le duo composé du pianiste Laurent Coulondre, deux fois primé aux Victoires du jazz, et de la flûtiste et chanteuse Christelle Raquillet.

Un duo inédit autant intimiste que dansant. Les musiciens sont venu interpréter leur album Shifting Lights. Album coloré et entraînant, avec une palette de styles allant du jazz au latin en passant par des genres plus intimes.

Encore une fois, Jazz en Bièvre gratifie la scène locale en faisant venir des musiciens de qualité internationale. Le public a été enchanté par la délicatesse et l'incroyable groove des musiciens.



Prochain concert le vendredi 23 janvier
Fabrice Tarel 4tet

MARCHE DES ÉLUS - OCTOBRE ROSE

Vous êtes venus nombreux pour ce deuxième rendez-vous de la marche des élus au profit de l'association La Ligue contre le cancer.

Nous étions plus d'une cinquantaine de marcheurs réunis pour parcourir ensemble environ 7 km sur les routes et chemins de la commune.

Ce rassemblement aura permis de récolter 350€ au profit de la recherche contre le cancer.

Merci à tous pour votre participation.



HALLOWEEN AVEC LE CCAS

Le village a tremblé le vendredi 31 octobre !

Une véritable invasion de monstres en tous genres. Les maisons du centre bourg se sont fait dévaliser en bonbons et sucreries.

Cette soirée a été très appréciée par les enfants et les parents qui ont reçu un bel accueil des habitants qui ont osé ouvrir leur porte !

Merci à eux et à l'année prochaine !



LE KARAOKÉ DU FC COLLINES

Merci à tous les participants de notre soirée Karaoké du samedi 8 novembre à la salle Plissonnier. Merci aux élus de Primarette, Revel, Bellegarde-Poussieu et Sylvie Dézarnaud pour leur présence.

Nous remercions aussi Gaël Ranc pour l'animation, Damien Perono pour la préparation des tartiflettes ou lasagnes et La Pelote de Pain pour les tartes.

Les chanteurs et chanteuses, seuls ou en groupe ont pu exprimer leur talent devant l'écran sous les applaudissements du public.



LES FILS D'ARGENT, MATINÉE GUSTATIVE

Le club Les Fils d'argent a organisé sa traditionnelle matinée boudin, dimanche 16 novembre, à la salle Plissonnier. Une matinée qui a connu une grande réussite, avec une belle affluence de clients, venus acheter les différents produits. Les bénévoles avaient préparé du boudin mais également des saucissons à cuire, des saucisses à griller, des pâtés de foie et des pâtés de tête, sans oublier les fricassées. Une buvette était aussi installée sur place.

Pour l'occasion, le club avait également organisé une tombola.



SOU DES ÉCOLES

Encore une très belle édition pour la traditionnelle matinée Franc Comtoise.

Vous avez été nombreux à passer commandes. Les saucisses de Morteau, parts de conté, de morbier et defromage à raclette ont eu un franc succès.

Il y avait une bonne ambiance sous le châpiteau du Sou malgré le froid. Merci à tous.



RIPATONS ET BARTIFELLES

L'association Ripatons et Bartifelles a organisé, samedi 6 décembre au soir, sa traditionnelle soirée théâtrale.

Pour cette édition, la troupe de théâtre de Montseveroux, la compagnie Chapeumont, présentait la pièce intitulée "À quelle heure on ment?", devant un public nombreux et enthousiaste.



MICHELINE ET PIERRE POURCHÈRE FÊTENT LEURS 60 ANS DE MARIAGE

C'est à Primarette, à L'Auberge Gourmande, que Micheline et Pierre Pourchère ont choisi de célébrer leurs noces de diamant, le samedi 22 novembre.



60 ans d'une solide union qui a réuni famille et amis dans une ambiance chaleureuse.

Micheline, née Magnat le 23 août 1947 à Primarette, a rencontré Pierre, né le 7 mars 1942, en 1964, lorsqu'il effectuait des travaux en tant qu'ouvrier agricole dans la ferme de ses parents. Après ses études, Micheline était aide familiale sur l'exploitation. Pierre a ensuite embrassé la carrière de routier. Un an plus tard, ils se sont mariés le 20 novembre 1965 à Primarette.

Après leur mariage, la vie du couple s'est organisée à la ferme maternelle de Micheline. Elle continuait d'aider son père, tandis que Pierre reprenait la route. De cette union sont nés deux enfants, Jean-Daniel en 1967 et Yvan en 1973. C'est leur fils Jean-Daniel qui a repris l'exploitation agricole familiale, en créant un Gaec nommé Les cyprès bleus. Leur deuxième fils, Yvan, est resté dans le domaine agricole, en travaillant au sein de la coopérative agricole Oxyane.

Grâce aux talents de cuisinière de Micheline, il y avait toujours une place pour les amis à table. Ils ont donc décidé de réunir parents et amis, pour fêter les 60 ans de leur union. Ils ont eu le plaisir de recevoir leur ami Mickaël André, auteur, compositeur et interprète, qui a assuré l'animation durant le repas. Ce fut une belle fête, qui a permis de raviver de nombreux souvenirs entre amis et famille.

LES SOINS PRÉCIEUX D'AUDREY - INSTITUT DE BEAUTÉ À DOMICILE

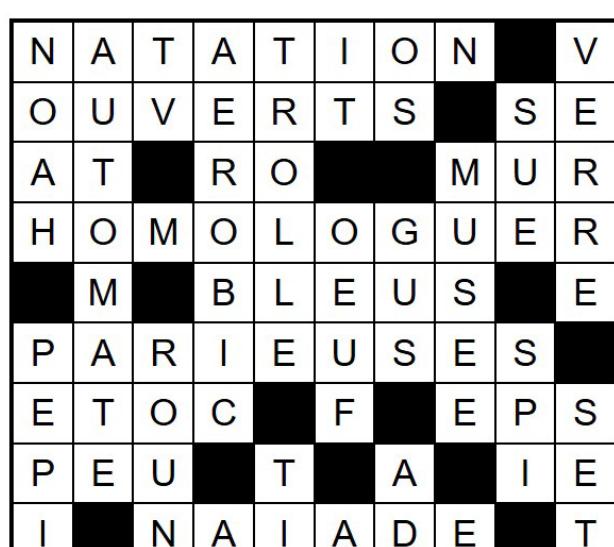
Audrey Lopez diplômée d'un bac pro esthétique débute son expérience en institut, parfumerie et le commerce mais ne trouvant pas sa place elle décide de quitter ce milieu et découvre le métier de brancardier à l'hôpital de Vienne dans lequel elle s'épanouit et obtient tout ce qu'elle attendait : service à la personne, gratitude, reconnaissance, horaires adaptés à la vie de famille mais après 5 ans de brancardage son corps a dit stop il n'était plus possible de manipuler des charges lourdes.

Il lui a donc fallu penser à une reconversion qui lui ressemble et qu'elle aime : une activité esthétique, du soin à son domicile qu'elle gère à son rythme et à sa vie de famille.

Elle vous propose les nouvelles tendances du moment: la manucure Russe pour sublimer vos ongles avec soin et le head spa japonais pour vous apporter de la détente, de la douceur et du soin du cuir chevelu grâce à des massages, des gestes techniques avec des huiles et des produits de soins naturels sous un arceau d'eau qui favorise la relaxation. Contact : 06.50.60.35.68



SOLUTION JEUX PRIM'INFOS N°15



1	2	8	3	6	9	5	7	4
7	6	9	5	8	4	2	3	1
5	4	3	7	2	1	6	9	8
4	3	2	8	5	7	1	6	9
6	5	1	4	9	3	8	2	7
9	8	7	6	1	2	4	5	3
3	7	5	2	4	8	9	1	6
2	1	4	9	3	6	7	8	5
8	9	6	1	7	5	3	4	2





AADP Association d'Animation De Primarette

Bilan 2025

- L'AADP a passé une année difficile avec le décès de sa présidente Pascale Vaurz que nous ne remercierons jamais assez pour son implication dans l'association. Nous avons aussi reçu trois démissions dont celle du président Dominique Vaurz, nous limitant à trois membres !
- Malgré la baisse progressive d'effectifs, l'AADP a su animer le festival de l'humour (250 personnes) et la fête de la musique (200 personnes) et maintenir quelques activités dont les loisirs créatifs et les échecs. Le vide grenier n'a pas eu lieu pour cause de manque de bénévoles.
- Le bilan financier de l'année est dans le rouge.

Renouveau

- Sentant venir la fin d'une belle institution qui travaille à l'animation de Primarette depuis plus de 70 ans, il fallait impérativement trouver de nouveaux membres.
- Nous avons sollicité plusieurs personnes et avons eu le plaisir de nous retrouver à 17 lors de l'Assemblée Générale du 22 novembre.

Dix personnes ont répondu présent pour intégrer le bureau qui a été élu avec une parité hommes/femmes.

Co-président François Ghani qui prendra la présidence au départ de Dominique Vaurz après le prochain festival de l'humour, Trésorier Jérôme Dutil et Secrétaire Cédric Metay.

Nous remercions les membres du bureau qui vont contribuer à un nouvel élan pour relancer l'AADP.

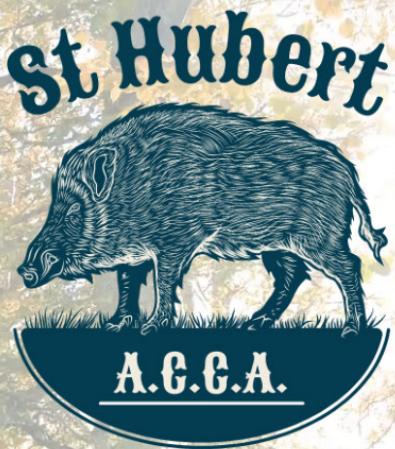
- De manière à maintenir nos animations et activités et à en relancer d'autres, nous aurons besoin de nouveaux financements. C'est pourquoi nous ferons appel à des subventions et faisons appel, ici, aux dons (déduction fiscale de 66%) et mettons à disposition un dossier de mécénat pour les artisans et entrepreneurs (déduction fiscale de 60%). Coordonnées sur le site de la mairie de Primarette.

Projets 2026

- Festival de l'humour : 11/03/2026 avec un duo, tarifs 18€, billetterie à la poste de Primarette et EBER à partir du 5/12/2025, MJC et placeminute.com
- Fête de la musique : 19/06/2026 avec deux superbes groupes dont nous vous dévoilerons bientôt les noms.
- Vide grenier : Il est envisagé de le relancer en collaboration avec le Sou des écoles.
- Échecs : lancé avec quelques adhérents.
- Loisirs créatifs : c'est reparti avec 14 adhérentes.
- Réflexion autour d'anciennes et nouvelles activités
- Le 28/11/2025, la commission musique a invité l'ensemble des membres du bureau à une soirée apéritif dinatoire de sélection des deux groupes qui animeront la fête de la musique. Les noms seront bientôt divulgués.
- La prochaine réunion du bureau est prévue pour le 09/01/2026 pour définir la nouvelle organisation de l'association.



Adhérez à l'AADP et devenez bénévoles pour participer à l'animation des manifestations.



ACCA

St Hubert

Les dates et manifestations

Matinée Boudins : le dimanche 18 janvier 2026 (cabane de chasse)

Retour des tableaux de chasse : du 18 janvier jusqu'au 15 février 2026 (dernier délai)

Assemblée Générale de l'ACCA : dimanche 7 juin 2026 (salle Plissonnier)

Tir aux pigeons : les 10, 11 et 12 juillet 2026 (cabane de chasse)

Remise de cartes de chasse 2026/2027 : vendredi 11 septembre 2026 (cabane)

Nous espérons vous voir nombreux lors de nos manifestations et nous vous souhaitons une belle année 2026

Le Conseil d'administration saison 2025/2026

Président : CHARRETON Hervé

Vice-président : ROMATIF Jérémy

Trésorier : COLLION Jean-Michel

Secrétaire : FAVRE Patricia

Membres :

BAIN Thierry

BOURGARIT Pascal

GRIMARD Christophe

LANTHEAUME Anthony

LORTON Jean-Luc



Association ACT
Agir pour un monde meilleur

Dans un monde où le lien et l'écoute véritables semblent de plus en plus difficiles, il nous paraît nécessaire de prendre du recul pour agir le plus justement possible. L'association ACT propose à travers une quinzaine de groupes, en France, Suisse et Québec, des soirées hebdomadaires d'Assise Physique Vivante, pour apprendre à se poser et à donner plus d'importance au corps ; ceci représente une aide précieuse pour ne pas se laisser emporter dans un quotidien effréné.

Afin d'acquérir une connaissance de soi plus approfondie, des activités sont proposées autour de la danse, des lettres hébraïques, de la voix et de la peinture ; tout ceci peut conduire à une ouverture qui permet de réaliser des projets ou des actions de solidarité.

La solidarité se développe au sein de chaque groupe.

En voici quelques exemples :

- accompagnement matériel d'un détenu dans sa sortie de prison,
- soutien d'une personne dans la traversée de sa chimio,
- aide adaptée à une jeune personne atteinte d'une longue maladie ...etc

D'autres projets se sont développés en créant **des associations autonomes** :

→ à travers le spectacle « **planètes en panique** » :

Une dizaine de membres de l'association est très investie dans le spectacle jeune public « **Planètes en Panique** », monté en partenariat avec les **Conseils Municipaux d'Enfants** et au profit d'**Action Contre la Faim**.

Touché par cette initiative, le chanteur **Henri Dès** a composé spécialement pour nous une chanson inédite. Au cours de la saison 2024-2025, **quatre représentations** ont été proposées, permettant de reverser 3 000€ à Action Contre la Faim. L'une d'elles a notamment eu lieu à **Coublevie**, devant **340 spectateurs** ravis et attentifs.

Les retours que nous recevons sont chaque fois très élogieux.

En amont des spectacles, les écoles bénéficient également de **séances de sensibilisation à la sous-nutrition**.

Pour en savoir plus sur cette action culturelle et solidaire : www.planetesenpanique.fr.

→ **L'art pour favoriser l'épanouissement de la personne et pour tisser des liens**

Fondé au départ pour les enfants, à partir de la conviction que l'art peut les accompagner dans leur développement et les aider à grandir, **L'Atelier de l'envol** a élargi son public et son champ d'action au fil des années. Aujourd'hui, ses ateliers s'adressent à tous, enfants, adultes et seniors, avec un accompagnement adapté à chaque âge et à chaque besoin.

L'un des principes fondateurs de ce projet : rendre l'art accessible au plus grand nombre.



L'association affirme sa volonté de partager ses convictions en créant du lien, en favorisant la mixité des publics et en concrétisant l'idée que l'art peut être un vecteur de cohésion sociale, mais aussi de joie partagée.

E-mail : latelierdelenvol@gmail.com

Toutes ces actions constituent la richesse de l'association et participent à son ouverture. Par ailleurs, beaucoup d'actions individuelles ont lieu.

Tout cela contribue à **agir pour un monde meilleur**.





Composition bureau

- Président : Fabrice ROSTAING
- Vice-président : Anthony LLAMAS
- Secrétaire : Mégane GIRAUD
- Secrétaire adjointe : Coralie PAYET
- Trésorière : Aurélie HILLAIRE
- Trésorière adjointe : Rose MACHON
- Correspondante : Barbara MACHON
- Responsable équipes des séniors : Quentin IMBURCHIA et Michel CHERPA
- Responsables équipes jeunes : Jean-Pierre ROSTAING, Lucas DO'O et Maurice GUILLOT



A la fin de la saison 2024-25, deux membres du bureau ont décidé d'arrêter leurs fonctions, Eddy MARCHE (vice-président) et Laurie GIRAUD (correspondante). Un grand merci pour toutes ces années dévouées au club, ils seront toujours les bienvenus au FC Collines.

Pour cette saison 2025-26, le bureau du FCC accueille deux nouveaux membres : Rose MACHON et Lucas DO'O. Malgré l'essoufflement du bénévolat, le FC Collines arrive à renouveler ses membres du bureau.

Bienvenue à ces deux nouveaux membres qui apportent un nouvel élan à l'association !

Retours la saison 2024-25

La saison 2024-25 a été riche en émotions sportives pour le FC Collines.

L'équipe féminine a remporté le titre du championnat D2 et les U13 ont été sacrés champions de D4, de belles victoires qui ont porté le club.

Les autres équipes ont également réalisé de beaux parcours et ont fait briller les couleurs du club, avec un groupe complet de séniors pour les deux équipes et la constitution d'équipes de jeunes dans toutes les catégories.

Les manifestations ont permis de rassembler les licenciés et les habitants des communes du club, le bureau est satisfait de la participation et des bénéfices des événements.

Enfin, le club a pu bénéficier d'un minibus mis à disposition par la région Auvergne-Rhône-Alpes facilitant les trajets des équipes et renforçant l'attractivité de notre club convivial et familial.

C'est avec enthousiasme que la saison 2025-26 s'est lancée !

Saison 2025-26

Pour cette saison 2025-26, le FC Collines compte 163 licenciés, les éducateurs ont renouvelé leur engagement auprès des équipes :

- U6-U7 : Jean-Pierre ROSTAING et Maurice GUILLOT
- U8-U9 : Jean-Pierre ROSTAING, Nicolas SANCHEZ, Farhat MOKNI et Nordine SAAD AZZEM
- U10 en D2 : Sandra SAVIN
- U11 en D2 : Yves THABARET
- U15 en D3 : Jean-Pierre ROSTAING, Olivier LAGRAND et Jérôme BAGNIS
- U17 en D3, en entente avec l'US Thodore-Beaurepaire : Lucas DO'O
- Féminines en D2 : Fabrice ROSTAING
- Vétérans : Marc BOTELLA et Yves THABARET
- Séniors 2 en D5 : Julien BRUCHON et Axel LALOUX
- Séniors 1 en D4 : Anthony CHERPA et Constant MEYER



Le FC Collines est chanceux de pouvoir compter sur ses fidèles dirigeants, auprès des jeunes et des moins jeunes pour la cohésion du club et à la poursuite d'objectifs sportifs.

Remerciements

Depuis 2008, le FC Collines rassemble l'AS Primarette, l'US Bellegarde-Poussieu et le FIC Revel-Tourdan / Moissieu-sur-Dolon et s'inscrit dans la continuité de cet historique.

Le FC Collines est toujours à la recherche de bénévoles avec des idées nouvelles et une envie de s'investir dans notre club convivial et familial. Nous tenons à remercier tous les habitants présents à nos manifestations et bien sûr, les municipalités pour leur soutien financier qui assure la vie du club et l'acquisition de matériel de qualité pour nos licenciés.





FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS
ALGÉRIE, MAROC, TUNISIE
Comité local de Montseveroux, comprenant les communes de:
Montseveroux, Cour et Buis, Primarette, Moissieu/Dolon.

Siège social: Mairie
 MONTSEVEROUX

ACTIVITES 2025-2026

A savoir que l'année F.N.A.C.A. débute le 1^{er} septembre, se termine le 31 août.

- 10 Janvier 2025 **TIRAGE DES ROIS** à MOISSIEU/DOLON à 14h à la salle des fêtes.
- 15 mars 2025 **REPAS ANNUEL** à COUR ET BUIS à 12h servi par le GRILL de VILLENEUVE de Marc.
- 19 mars 2025 **COMMÉMORATION** du 62ème anniversaire du cessez le feu en Algérie, Maroc, Tunisie.
- CÉRÉMONIES** à PRIMARETTE à 11h30, à COUR et BUIS 14h30, à MOISSIEU/ DOLON à 15h30 et à MONTSEVEROUX à 17 h.
- 8 mai 2025 **CÉRÉMONIE 39 - 45.**
- 10 octobre 2025 **ASSEMBLEE GENERALE** à MONTSEVEROUX à 15 h.
- 11 novembre 2025 **CÉRÉMONIE 14 - 18 .**
- 23 janvier 2026 **RÉUNION EXTRAORDINAIRE POUR DISSOLUTION DU COMITÉ LOCAL.**
- 14 mars 2026 **REPAS ANNUEL** prévu à COUR ET BUIS

BUREAU 2025 -2026

Présidente d'honneur : OGIER Karelle	Président honoraire : CARRAS Stéphane
Président : CHARRETON Alphonse	Président d'honneur : MERCIER Serge
Secrétaire, Responsable-juridique sociale, veuves, Porte - drapeau : CHARRETON Alphonse	Trésorier : ROUX Michel
	Responsable journal, Photo : ROUX Michel

Le Comité local FNACA de MONTSEVEROUX comprend : 26 adhérents anciens COMBATTANTS d'Algérie, Maroc, Tunisie, 19 veuves d'anciens Combattants d'A.F.N, 13 Membres Sympathisants.

Pour les activités 2025 ; se reporter au calendrier prévisionnel des manifestations de la commune.

Merci à toutes les personnes qui participent à nos manifestations. Vous souhaitant ainsi qu'à votre famille

UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2026



Cérémonie du 19 mars 2025



Cérémonie du 8 mai 2025

CONSCRITS DE PRIMARETTE – Année 2025

Bonjour à tous !!

L'année 2025 touche à sa fin et il est temps de faire le bilan de l'association des conscrits.

Nous avons innové cette année avec des crêpes vendues à la sortie de l'école le 14 février. Elles ont eu un franc succès car nous avons été dévalisés.

Expérience à renouveler en 2026 peut-être ?...



Notre tournée de la dernière semaine d'août a, comme à son habitude, été l'occasion de tous nous revoir et de nous fabriquer encore de très bons souvenirs. La météo a été de notre côté et nous avons pu profiter à fond de nos parcours sur les routes du village avec le char. Cette année, c'est la boulangerie de Cour et Buis qui a confectionné nos brioches. Elles étaient délicieuses, généreuses en pralines, et tout le monde les a appréciées.

Nous vous remercions tous pour votre accueil et votre convivialité tout au long de cette semaine. C'est vraiment un plaisir de vous retrouver tous les ans et de partager cette aventure des conscrits avec vous.

Exceptionnellement, notre bal a eu lieu le vendredi soir avec notre fameuse soirée mousse qui a attiré de nombreux Primarettois ainsi que des voisins.

Et comme chaque année pour clôturer la semaine, le concours de boules a eu lieu le dimanche après-midi. Nous avons eu le plaisir d'y retrouver nos maitresses d'école primaire (que nous avions invitées) à qui nous avons pu raconter ce que nous devenions. Elles ont pris un petit coup de vieux à nous voir tous si « grands » !!



A vos agendas : la tournée 2026 se déroulera du jeudi 27 au dimanche 30 Août ! Notez-la pour ne pas nous louper !

N'hésitez pas à venir nous retrouver sur les réseaux sociaux !

Facebook : [conscritsdeprimarette](https://www.facebook.com/conscritsdeprimarette)

Instagram : [conscritsdeprimarette](https://www.instagram.com/conscritsdeprimarette)

Et si vous avez besoin de nous contacter : conscritsdeprimareBe@gmail.com

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Vos conscrits

LES FILS D'ARGENT - PRIMARETTE



La traditionnelle galette des rois suivie le même mois de janvier par l'AG et le repas annuel (40 personnes à Pisieu) ont permis à l'année 2025 de bien débuter pour nos 56 adhérents.



En juin le petit Train de l'Ardèche dit "le Mastrou" a clôturé notre printemps par une traversée des gorges du Doux jusqu'à Lamastre, en franchissant le 45° parallèle. Bon restaurant oblige avant le retour au bercail par le même petit train.



Un deuxième semestre bien rempli pour les Fils d'Argent : en juillet le pique-nique à la cabane des chasseurs. L'occasion de rendre hommage à nos ainés avec les anniversaires, puis en septembre Valhrona la cité du chocolat à Tain l'Hermitage et le musée de l'Alambic à St Désirat. Pour finir au mois de novembre nous vous avons fait déguster nos excellents Boudins. La gagnante du panier garni cette année est Mme Gabrielle COMBALOT



Meilleurs vœux pour l'année 2026



Bilan saison 2024 - 2025

Organisation

- Grâce aux membres du CA/Bureau et autres bénévoles, nous avons une association solide, engagée, efficace, pérenne et, on peut le dire, sympa !
- La fréquentation en augmentation ainsi que les appréciations et encouragements de spectateurs et musiciens sont là pour en témoigner.



L'équipe bénévole, bien structurée et renforcée avec de nouveaux éléments, gère l'association à merveille .

Concerts

- Six magnifiques concerts ont eu lieu avec des artistes régionaux et internationaux pour la plus grande joie du public. Nous avons ajouté un 7ème concert avec la venue d'un immense batteur, Daniel Humaire, en collaboration avec le Jazz Club Quartier Latin de Vienne.
- N'oublions pas notre buvette au belles assiettes de produits locaux et boissons variées dont la super soupe du chef en hiver !
- Notons que Jazz en Bièvre porte une attention toute particulière au respect de l'environnement. Vous aurez remarqué la qualité de nos verres et assiettes et les gourdes pour les musiciens. Nous proposons aussi un site de covoiturage.

Écoles

- Nous avons reçu de jeunes artistes de conservatoires, qui se sont produit sur scène en première partie de soirée, dans un environnement professionnel, ce qui participe à leur formation.
- Nous avons également reçu les 102 élèves des 5 classes de la petite section au CM2 de l'école de Pommier de Beaurepaire pour un échange en musique, avec des musiciens.



Francesca Tandoi trio le 29/11/2024

Finances

Les finances de l'association sont à l'équilibre malgré la baisse progressive des subventions de fonctionnement.

En conclusion

- L'association est bien implantée sur le territoire comme le démontre les statistiques de sept années de fonctionnement : 62 concerts, 249 musiciens, 6665 spectateurs.
- Nous œuvrons à continuer à nous développer modestement et surement en conservant notre âme.
- Et surtout, nous avons accueilli de formidables artistes et partagé notre amour du Jazz avec 865 personnes cette saison.



Eliez trio, le 11 octobre 2024

Nouvelle saison

- Pour la saison 2025-2026, le comité de sélection a retenu 6 groupes dont 2 de renommée internationale.

Retenez les dates 10/10/25, 05/12/25, 23/01/26, 13/03/26, 24/04/26, 05/06/256.

Et la saison 2026-2027 est déjà en préparation !

Voir la programmation et extraits vidéo sur www.jazzenbievre.fr.

RIPATONS ET BARTIFELLES



L'année 2024-2025, est une année positive marquée par la réalisation du fanion de l'association, des plaquettes de présentation de l'association, des plaques magnétiques à poser sur les véhicules lors de nos déplacements, l'inventaire des costumes, le paiement par carte bleue. Le Président a tenu à remercier tous les bénévoles de l'association qui s'impliquent tout au long de l'année.

Nos incontournables de l'année :

- la Oikaprémidi (après-midi jeux de société) le 7 décembre 2024
- Un repas de Noël au restaurant le 18 janvier 2025 à l'Auberge de Pisieu
- Rencontres de terroirs le 1^{er} et 2 mars 2025, avec un groupe d'Alsace
- La vente de brioches le 13 avril 2025
- Bal folk de l'association le 3 Mai 2025
- La journée conviviale le 13 juillet 2025 à MANTHES
- Le séjour à Villar d'Arène au mois d'août 2025 avec une escapade en Italie
- Participation au forum des Associations à Primarette le 6 septembre 2025
- Les journées européennes du patrimoine ; le dimanche 21 septembre 2025 à Tournon s/Rhône



Les nouveautés 2024-2025

Soirée Théâtre avec la compagnie CHAMPEMONT le 7 décembre 2024

La nouveauté 2025-2026

2^{ème} Bal folk dans l'année le 3 octobre 2026

Un grand merci à toutes les personnes qui soutiennent notre association, aux adhérents, aux partenaires, à la mairie de Primarette, ainsi qu'EBER.

Projets pour l'année 2025-2026 :

- Recherches autour des Lavandières et des Mariniers du Rhône : de nouveaux costumes sont en cours de confection
- Repas de Noël
- Villar d'Arène du 21 au 23 août 2026
- Echanges avec d'autres groupe de folklore : déplacement en Ardèche prévu au premier semestre 2026

Chaque fin de semaine, nous nous retrouvons pour apprendre les danses folkloriques, salle des associations : le samedi de 17H00 à 19H00 pour les ados et adultes.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour passer de bons moments, en dansant.



Samedi 14 février et Dimanche 15 février 2026 : Rencontres de terroirs à Primarette avec un groupe de Bourg en Bresse. - Repas à emporter le midi / Spectacle à 17H00.

Dimanche 12 avril 2026 : vente de brioches

Samedi 2 Mai 2026 : bal folk à Primarette

Samedi 3 octobre 2026 :

- Assemblée Générale de l'Association à 15H
- Bal folk en soirée avec le groupe « Cire Tes Souliers »

Samedi 5 décembre 2026: Oikaprémidi (jeux de société) à 14H00 et Soirée théâtre à 21H

Contact : ripatonsetbartifelles@gmail.com - Tel. 06.26.10.85.32 (Président Antoine BOUVIER)



ACTIVITES 2025

Vente de Pizza

Très belle réussite pour une première grâce aux nombreux gourmands et à l'implication de l'Atelier de Julien.



Chasse aux œufs de Pâques

Une jolie seconde édition malgré le temps incertain. Cette manifestation a ravi tous les enfants présents (et les grands aussi !)



Kermesse

Du soleil, des rires, des jeux, de la barbe à papa : encore un beau moment partagé tous ensemble pour célébrer cette fin d'année. Et un grand merci à l'Atelier de Julien qui a grandement facilité l'organisation.



Ciné Plein Air

Nous avons tenu une mini-buvette non alcoolisée et un snack sucré pour la projection du film Flow dans le cadre du Ciné Plein Air.



Matinée franc comtoise

Encore une très belle édition pour notre traditionnelle matinée franc comtoise. Vous avez été nombreux à faire des commandes et passer nous tenir compagnie à la buvette afin d'échanger malgré le froid !



Et encore un énorme merci !!

A tous les parents bénévoles, grâce à qui cette aventure est remplie de sourires, de bonne humeur et de soutien.

Et bien sûr à l'engouement de tous pour les manifestations qui nous auront permis d'offrir plein de belles choses pour nos enfants : des cours de cirque, des sorties cinéma, l'inscription au prix littéraire Les Incorruptibles, le traditionnel goûter de Noël, une activité Kapla, une sortie aux grottes de Choranche.. Et tellement d'autres choses qui leur permettent d'avoir une scolarité magique et de les ouvrir à la culture !



Développer une école de yoga sur un territoire

L'association Yoga Harmonie a été créée par Pierre-Alexandre et Florence Monin, tous deux diplômés de la fédération française des écoles de yoga en 2009. L'objectif de l'association est de promouvoir la pratique du yoga sur le territoire de l'Isère Entre Bièvre et Rhône. Des cours hebdomadaires et des ateliers ponctuels sont organisés sur différentes communes : Primarette, Montseveroux, Pact, et Cour-et-Buis.

Cours collectifs

La pratique est progressive et s'adapte au public.

Les lundis à Primarette (à la salle Plissonnier)
16h - 17h
19h15 - 20h15

Les mardis à Montseveroux (à la salle d'activité)
19h15 - 20h15

Les mercredis à Pact (à la salle du foyer)
19h30 - 20h30

Les jeudis à Cour-et-Buis (à la salle Desgranges)
19h15 - 20h15

Les adhérents ont la possibilité de changer de créneau ou de commune.

Cours individuels

Le yoga peut s'inscrire dans une démarche personnelle. A ce titre, les cours individuels peuvent être l'occasion de définir sur un temps donné une pratique particulière adaptée.

La Hatha Yoga traditionnel : Une pratique de santé

Le Hatha Yoga est une pratique multimillénaire qui est née en Inde. Il s'adresse à toutes les dimensions de notre être : corps, énergie, émotions, pensées. C'est une chance immense que le yoga ait traversé les siècles pour s'offrir à nous comme une pratique de santé, un art de vivre, ou un chemin de transformation.

Le Hatha Yoga est d'abord une technique de nettoyage, d'entretien qui nous aide à nous sentir mieux dans notre corps, à se libérer des blocages et des tensions qui sont parfois sources de raideur, d'inconfort ou de douleur. Il nous apprend à mieux respirer, à faire circuler les énergies et à gagner en stabilité émotionnelle.

La pratique s'articule autour de la relaxation, la prise de postures (asana), la respiration (pranayama) et inclut des pratiques de concentration, de ressenti, d'intérieurité (dharana). C'est un travail simultané sur le corps, le souffle, l'énergie et le mental.

Les bienfaits sont nombreux : souplesse, vitalité, santé, calme, qualité du sommeil, stabilité mentale, intériorité, ouverture...

Pour en savoir plus : www.yoga-harmonie.fr

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES MANIFESTATIONS

1° TRIMESTRE 2026

JANVIER

Me 7	FILS D'ARGENT	Tirage des rois (14h à 18h)	Salle Plissonnier
Me 7	CCAS Club de lecture	Tirage des rois (17h à 19h)	Salle Joubert
Di 11	FC COLLINES	Matinée boudins	Stade de Revel
Sa 17	MAIRIE	Vœux Municipalité (10h30)	Salle Plissonnier
Di 18	ACCA	Matinée boudins	Cabane des chasseurs
Ma 20	MAIRIE/CIB	Jeux pour tous /ludothèque 15h30/17h45	Salle Plissonnier
Me 21	FILS D'ARGENT	Assemblée Générale et Repas	Salle Plissonnier
Ve 23	JAZZ en BIEVRE	Concert Fabrice Tarel 4 tet	Salle Plissonnier
Ve 23	FNACA	Réunion extraordinaire dissolution du comité	Montseveroux

FEVRIER

Di 1	FC COLLINES	Matinée Moules/frites	Stade de Poussieu
Ve 6	SOU DES ECOLES	Vente de pizzas à la sortie de l'école	Jeux de boules
1ère quinzaine	AADP	Point Presse du festival (18h30)	Bar Salle Plissonnier
Sa 14 et Di 15	RIPATONS ET BARTIFELLES	Rencontres des Terroirs	Salle Plissonnier

MARS

Di 1	FC COLLINES	Matinée Langues de bœuf	Stade de Revel
Me 11	AADP	Festival de l'humour Sten&Chardon	Salle Plissonnier
Ve 13	JAZZ en BIEVRE	Concert Baptiste Herbin 4 tet	Salle Plissonnier
Sa 14	FNACA	Repas annuel	Cour et Buis
Di 15	MAIRIE	Elections Municipales 1er Tour	Salle du Conseil
Di 15	CCAS	Vente de brioches	devant la mairie
Je 19	FNACA	Commémoration Algérie (11h30)	Monument aux morts
Di 22	MAIRIE	Elections municipales 2° Tour	Salle du Conseil
Sa 28	SOU DES ECOLES	Chasse aux œufs	Cour d'école et village

2° TRIMESTRE 2026

AVRIL

Sa 11	FC COLLINES	Soirée dansante	Moissieu
Di 12	RIPATONS ET BARTIFELLES	Vente de brioches	Salle Plissonnier
Ma 21	MAIRIE/CIB	Jeux pour tous /ludothèque 15h30/17h45	Salle Plissonnier
Ve 24	JAZZ en BIEVRE	Concert Tango Libertad 5 tet	Salle Plissonnier

MAI

Sa 2	RIPATONS ET BARTIFELLES	Bal folk	Salle Plissonnier
V 8	MAIRIE	Commémoration 8 mai 1945 (11h30)	Monument aux morts
Sa 16	CCAS à confirmer	Repas des Aînés	Restaurant à définir
Di 31	CCAS à confirmer	Chorale de la Valloire	Salle Plissonnier

JUIN

Ve 5	JAZZ en BIEVRE	Concert Gilles Fabre 6 tet	Salle Plissonnier
Sa 6	FC COLLINES	Tournoi Seniors	Stade de Poussieu
Di 7	ACCA	Assemblée Générale	Salle Plissonnier
Ve 12	FC COLLINES	Assemblée Générale	Stade de Revel
Ve 19	AADP	Fête de la musique	Jeux de boules
Ve 26	FC COLLINES	Concours de pétanque	Boulo drome Poussieu
Sa 27	SOU DES ECOLES	Kermesse annuelle	Salle Plissonnier



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES MANIFESTATIONS

3° TRIMESTRE 2026

JUILLET

Ve 10 > Lu 12	ACCA	Ball Trap	Cabane des chasseurs
Ma 14	FC COLLINES	Pétanque, Bal et Feu d'artifice	Stade de Revel
Je 16	FILS D'ARGENT	Pique-Nique	Cabane des chasseurs

AOUT

Je 27 au Di 30	CONSCRITS	Vogue : Tournée brioches, bal, pétanque	Village
-----------------------	-----------	---	---------

SEPTEMBRE

Sa 5	MAIRIE	Forum Artisans Associations et pique-nique des habitants	Jeux de boules
Ve 11	ACCA	Remise des cartes de chasse	Cabane des chasseurs
Sa 12	Commission Environnement	Matinée Nettoyage	Place du village
Lu 14	SOU DES ECOLES	Assemblée Générale	Salle d'animation
Sa 19/Di 20	CCAS	Journées du patrimoine	Salle Plissonnier
Ma 22	MAIRIE/CIB	Jeux pour tous /ludothèque 15h30/17h45	Salle Plissonnier
Sa 26/Di 27	ACT	Assemblée Générale	Salle Plissonnier

4° TRIMESTRE 2026

OCTOBRE

Sa 3	RIPATONS ET BARTIFELLES	Assemblée Générale et Bal folk	Salle Plissonnier
Ve 9	JAZZ en BIEVRE	Concert	Salle Plissonnier
Sa 31	CCAS	Soirée Halloween	Salle Plissonnier

NOVEMBRE

Sa 7	FC COLLINES	Karaoké ou Soirée dansante	Salle Plissonnier
Di 8	FILS D ARGENT	Matinée boudins	Salle Plissonnier
Me 11	MAIRIE	Commémoration victoire 1918 (11h30)	Monument aux morts
Di 15	SOU DES ECOLES	Matinée Franc Comtoise	Salle Plissonnier
Sa 21	AADP	Assemblée Générale (à confirmer)	Salle d'animation

DECEMBRE

Ve 4	JAZZ en BIEVRE	Concert	Salle Plissonnier
Sa 5	RIPATONS ET BARTIFELLES	Après-midi Jeux et Théâtre	Salle Plissonnier

Pensez à vérifier auprès des associations le maintien ou non des évènements.

Mairie de Primarette mairie.primarette@entre-bievretrhone.fr 04 74 84 57 27

AADP : Dominique Vaurz aadp38@gmail.com 06 26 98 01 95

ACCA : Hervé Charreton charreton.herve@gmail.com 06 72 94 10 33

CCAS : Régis Humbert ccas@primarette.fr

FCC (Football Club des Collines) : Fabrice Rostaing fabrice.rostaing@orange.fr 07 87 30 33 07

FNACA : Alphonse Charreton alphonse.charreton@orange.fr 04 74 59 24 53

Jazz en Bièvre : François Ghani contact@jazzenbievre.fr

Les Conscrits : Adélaïde Ribeiro conscritsdeprimarette@gmail.com

Les Fils d'Argent : Guy-Christian Faure faureguy38@gmail.com 06 37 02 96 24

Ripatons et Bartifelles : Antoine Bouvier ripatonssetbartifelles@gmail.com

SOU des Écoles : Charlotte Pellier soudesecolesdeprimarette@gmail.com



Mots frêlés



AIGUILLES
ARBRE
BOGUE
BOIS
BOULEAU
BOURGEON
BRANCHE
CHAMPIGNON
CHARME
CHÂTAIGNE
CHÈNE
EAU
FEUILLE
FORÊT
FÛT
GLAND
HÊTRE
MARE
MOUSSE
ORME
PIN
RACINES
SÈVE
TRONC



Cherche & trouve



Scanner le QR code pour les solutions ou attendre le prochain numéro



CALENDRIER DE COLLECTE 2026



Janvier 2026							Février 2026						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4						1	
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	
Mars 2026							Avril 2026						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
					1				1	2	3	4	5
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26
23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30			
30	31												
Mai 2026							Juin 2026						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3				1	2	3	4	5
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
25	26	27	28	29	30	31	29	30					

LÉGENDE : jour de collecte habituel jours fériés jour de rattrapage

Mise en page : Service Communication Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône

UNE QUESTION ?

Contactez le service de la Redevance Incitative
04 74 84 67 29 :
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 16h

CARTE INTERACTIVE DES JOURS DE COLLECTE :

Flashez le QR code :



VOS DÉCHÈTERIES

➤ Déchèterie de la Varèze à Montseveroux
Route de la Varèze
Tél. : 04 74 20 39 16

➤ Déchèterie à Beaurepaire
ZI Les Fromentaux
Tél. : 04 74 84 61 81

➤ *horaires disponibles sur : entre-bievretrhone.fr*



SIGNALEZ TOUT CHANGEMENT DE VOTRE SITUATION !

➤ Nouvel arrivé ? Sur le départ ?
Pensez à avertir le service de la redevance incitative de votre emménagement ou de votre déménagement. Cette démarche est nécessaire pour assurer le suivi administratif de votre dossier, afin que la facturation s'arrête ou commence.

➤ Du changement au sein de votre foyer ?
Si le nombre de personnes accueillies au sein de votre foyer évolue, vous pouvez demander à changer votre bac pour une taille inférieure ou supérieure, plus adaptée à votre production de déchets.

➤ Contactez le service de la Redevance Incitative
04 74 84 67 29 : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h



Juillet 2026

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Août 2026

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Septembre 2026

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Octobre 2026

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Novembre 2026

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1			
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Décembre 2026

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

LÉGENDE : jour de collecte habituel jours fériés jour de rattrapage



LES CHANGEMENTS D'HEURE EN 2026

Le passage à l'heure d'été se fera dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 mars, à 2h du matin il sera 3h du matin.

Il faudra avancer nos montres d'une heure.

Le passage à l'heure d'hiver se fera dans la nuit du samedi 24 au dimanche 25 octobre, à 3h du matin il sera 2h du matin. Il faudra reculer nos montres d'une heure.

**LES FÊTES ET JOURS FÉRIÉS EN 2025**

Jeudi 1er janvier 2026 (Jour de l'an)

Lundi 6 avril 2026 (Lundi de Pâques)

Vendredi 1er mai 2026 (Fête du Travail)

Vendredi 8 mai 2026 (Victoire 1945)

Jeudi 14 mai 2026 (Ascension)

Lundi 25 mai 2026 (Lundi de Pentecôte)

Mardi 14 juillet 2026 (Fête Nationale)

Samedi 15 août 2026 (Assomption)

Dimanche 1er novembre 2026 (Toussaint)

Mercredi 11 novembre 2026 (Armistice)

Vendredi 25 décembre 2026 (Noël)

TÉLÉPHONES UTILES

Retrouvez tous vos numéros utiles et plus encore sur
www.primarette.fr

Mairie	04 74 84 57 27
Ecole Maternelle	04 81 92 08 51
Ecole Primaire	04 74 84 54 69
Centre Social de l'Île du Battoir (CIB)	04 74 79 07 20
Pôle Petite Enfance Intercommunal	04 74 79 77 97
Collège Jacques Brel	04 74 84 62 95
Gendarmerie de Beaurepaire	04 74 84 60 17
Garde Chasse	06 65 07 42 45
Maison de Santé de Beaurepaire	04 74 79 19 19
Centre Hospitalier Intercommunal EHPAD Le Dauphin Bleu - L'Escale	04.74.79.11.11
Communauté de Commune EBER	04 74 29 31 00
Office de Tourisme de Beaurepaire	04 74 84 68 84
Office de Tourisme de St Maurice l'Exil	04 74 86 72 07
Mission Locale Isère Rhodanienne	04 74 78 37 90
Préfecture de l'Isère - Grenoble	04 76 60 34 00
Sous-préfecture - Vienne	04 74 53 26 25
Centre des Impôts - Voiron	04 76 67 04 40

